ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Auditions publiques dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

Procès-verbal de la séance du 9 mai 2011

et

Recommandations

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 243-20110517

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 9 MAI 2011 1
ORGANISATION DES TRAVAUX 2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITIONS 2
M^me^ Olivia Ikey Duncan 2
Société Makivik et Administration régionale Kativik 3
Association des aînés du Nunavik 3
Office municipal d'habitation Kativik 3

ANNEXES

I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
II. Procès-verbaux des séances de travail du 29 mars, 9 et 11 mai 2011
Procès-verbaux des réunions du comité directeur du 7 et 21 avril 2011
III. Rapport

Séance du lundi 9 mai 2011

Mandat : Auditions publiques dans le cadre de l'étude de la pétition concernant le surpeuplement des logements au Nunavik (Décision de la Commission le 29 mars 2011)

Membres présents :

M^me^ Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Tremblay (Masson)
M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire
M. Ratthé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation et de logement social

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^me^ Olivia Ikey Duncan, initiatrice de la pétition, accompagnée de M^me^ Donne Forest

Société Makivik :
- M. Johnny Peters, vice-président, développement des ressources
- M. Adamie Alaku, assistant au vice-président, développement des ressources
- M. Charles Dorais, assistant au vice-président, développement économique

Administration régionale Kativik (ARK) :
- M. Paul Parsons, conseiller régional de Kuujjuaq et maire de Kuujjuaq
- M. Joë Lance, assistant directeur général
- M. Frédéric Gagné, directeur des travaux publics

Association des aînés du Nunavik :
- M. Bobby Snowball, président
- M^me^ Suzie Tukkiapik, coordonnatrice
- M^me^ Valle Saunders, aînée
- M. Charlie Angnatuk, aîné
- M^me^ May Louisa Munick Angnatuk, aînée

Office municipal d'habitation Kativik (OMHK) :

M. Peter Angnatuk, vice-président et maire de Tasiujaq
M. Watson A. Fournier, directeur général
M. Jean Boucher, directeur du service à la clientèle
M^me^ Annie Novalinga, gérante d'habitation
M^me^ Mary Nassak, coordonnatrice de la formation OMHK et conseillère régionale de Kangirsuk pour l'administration régionale Kativik (ARK)

La Commission se réunit à la salle de conférence principale du siège social de la Société Makivik.

À 14 h 21, M^me^ Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^me^ la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Morin (Montnagny-L'Islet), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Grondin (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

M^me^ Olivia Ikey Duncan

À 14 h 40, la Commission entend l'exposé de M^me^ Olivia Ikey Duncan.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

À 15 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

Société Makivik et Administration régionale Kativik

À 15 h 15, la Commission entend l'exposé de la Société Makivik et de l'Administration régionale Kativik.

Association des aînés du Nunavik

À 15 h 31, la Commission entend l'exposé de l'Association des aînés du Nunavik.

Office municipal d'habitation Kativik

À 15 h 44, la Commission entend l'exposé de l'Office municipal d'habitation Kativik.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

À 16 h 49, M[me] la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 9 mai 2011

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Administration régionale Kativik

Association des aînés du Nunavik

Ikey Duncan, Olivia, initiatrice de la pétition

Office municipal d'habitation Kativik

Société Makivik

ANNEXE II

Procès-verbaux des séances de travail et des comités directeur

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 mars 2011

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 29 mars 2011

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

Membres présents :

M^me^ Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Carrière (Chapleau)
M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
M. Diamond (Maskinongé)
M^me^ Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Mamelonet (Gaspé)
M. Ratthé (Blainville)
M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)
M. Tremblay (Masson)

Autres députés présents :

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Ferland (Ungava)

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 11, M^me^ Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

M^me^ la présidente rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) de participer à la séance.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) présente la pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale.

Une discussion s'engage.

M. Ratthé (Blainville) propose la motion suivante :

> QUE la Commission de l'aménagement du territoire, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition présentée par le député de Lac-Saint-Jean concernant le surpeuplement des logements au Nunavik (48-20110315).

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Une discussion s'engage sur les modalités d'organisation de ce mandat.

Deux scénarios différents pourraient être envisagés pour la réalisation de ce mandat :

1. Inviter et entendre les groupes suivants à l'hôtel du Parlement :
   - l'initiatrice de la pétition, madame Olivia Ikey Duncan;
   - la Société Makivik;
   - l'Office municipal d'habitation Kativik.

2. Que les membres de la Commission se déplacent en région afin de rencontrer ces groupes, d'observer l'environnement et d'étudier la problématique du surpeuplement sur place.

Il est convenu de déléguer l'organisation de ce mandat au comité directeur. Il est convenu que ce dernier vérifiera la faisabilité des deux scénarios.

À 18 h 45, M^me^ la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 29 mars 2011

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Séance de travail

Le mardi 29 mars 2011

Salle RC. 161

De 18 heures à 19 heures

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Mot de la présidence

3. Décision concernant la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition déposée par le député de Lac-Saint-Jean portant le n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

4. Levée de la séance

Québec, le 23 mars 2011

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 mai 2011

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 9 mai 2011

Mandat : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik (Décision de la Commission le 29 mars 2011)

Membres présents :

M[me] Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Tremblay (Masson)
M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire
M. Ratthé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation et de logement social

Autre personne présente :

M[me] Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle de conférence de l'Office municipal d'habitation Kativik.

À 17 h 12, M[me] Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

M[me] la présidente donne lecture du mandat de la Commission, rappelle les délais pour le dépôt du rapport et précise qu'une autre séance de travail sera nécessaire pour l'approbation finale de ce dernier.

1. Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

   Une discussion s'engage.

Il est convenu que des observations, conclusions et recommandations feront partie du rapport que la Commission déposera le 17 mai 2011. La rédaction de ce rapport est confiée à M^me^ Paradis.

Il est convenu de se réunir à nouveau en séance de travail, le mercredi 11 mai 2011 à 17 h 30, afin d'approuver ce rapport.

À 17 h 40, M^me^ la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 10 mai 2011 à 10 heures, à la salle du Conseil législatif, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 9 mai 2011

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 mai 2011

Adopter le rapport contenant les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 11 mai 2011

Mandat : Adopter le rapport contenant les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik (Décision de la Commission le 29 mars 2011)

Membres présents :

M[me] Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire
M. Ratthé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation et de logement social

Autre député présent :

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones

Autres personnes présentes :

M[me] Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M[me] Danielle Simard, technicienne en information, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

1. Ouverture de la séance

À 17 h 56, M[me] Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

M[me] la présidente rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) de participer à la séance.

2. Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions tenues dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

Une discussion s'engage quant au projet de rapport rédigé par M^me^ Paradis.

Il est convenu de discuter du projet de rapport par section.

Introduction

Après discussion, il est convenu :

- d'ajouter le nom des personnes qui ont fait officiellement des présentations lors des auditions à Kuujjuaq.

Auditions des promoteurs de la pétition

Après discussion, il est convenu de remplacer :

- « près de 1 000 logements » par « au moins 1 000 logements »;
- « ne permettent qu'un léger rattrapage » par « ne permet pas un rattrapage complet ».

Constats des membres

Après discussion, il est convenu de faire les modifications suivantes :

- remplacer « doit être favorisée » par « doit être revue »;
- retirer la phrase suivante : « La jeunesse représente la continuité, c'est pourquoi il faut lui permettre de se développer dans un environnement sain. »;
- ajouter, avant la dernière phrase du dernier paragraphe, une phrase contenant le commentaire suivant : « Nous, on veut des maisons. ».

Conclusion et recommandations

Après discussion, il est convenu faire les modifications suivantes :

- ajouter à la fin du deuxième paragraphe « et reconnaissent l'urgence d'agir »;
- ajouter une première recommandation formulée comme suit : « La Commission recommande aux gouvernements fédéral et provincial que le rattrapage soit complété. »;
- changer dans le dernier paragraphe « recommande au » par « presse le » et « reprendre les » par « participe financièrement aux »;
- ajouter à la fin de la dernière phrase ce qui suit : « et ce, dès le présent exercice financier. ».

Il est convenu qu'une dernière version du rapport contenant les modifications sera transmise au comité directeur pour son approbation finale.

À 18h 35, M[me] la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne au jeudi 12 mai 2011, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 11 mai 2011

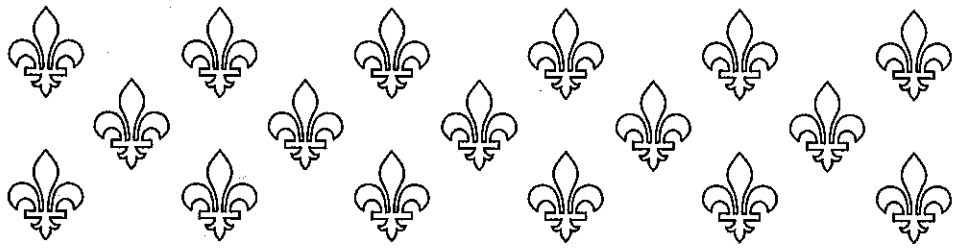

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION — TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 7 avril 2011

Organiser les travaux de la Commission

QUÉBEC

Réunion du jeudi 7 avril 2011

Mandat : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M^me^ Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M^me^ Louisette Cameron, secrétaire de la Commission

Autre personne présente :

M^me^ Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

Le comité directeur se réunit à 13 h 15, à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

Une discussion s'engage sur le mandat d'initiative concernant le surpeuplement des logements au Nunavik.

M^me^ la secrétaire présente l'échéancier pour l'organisation du mandat, deux projets de programme et les prévisions budgétaires.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de vérifier la possibilité que la Commission se déplace le lundi 2 mai ou le vendredi 6 mai 2011.

M^me^ Paradis préparera un document de réflexion sur le sujet qui servira lors de la séance de travail préparatoire des membres de la Commission.

Après discussion, le comité directeur convient de ce qui suit :

> CONSIDÉRANT que les membres de la Commission de l'aménagement du territoire ont décidé à l'unanimité le 29 mars 2011 de se saisir de la pétition sur le surpeuplement des logements au Nunavik;

CONSIDÉRANT que les membres de la Commission de l'aménagement du territoire ont convenu, au cours de la séance de travail du 29 mars 2011, qu'il serait pertinent de se déplacer au Nunavik afin de rencontrer ces groupes, d'observer l'environnement et d'étudier sur place la problématique du surpeuplement;

CONSIDÉRANT que, le 29 mars 2011, la Commission a confié au comité directeur l'organisation des travaux relativement à ce mandat;

CONSIDÉRANT que, le 7 avril 2011, les membres du comité directeur ont convenu que la proposition était réalisable;

CONSIDÉRANT qu'afin de limiter au maximum les coûts de déplacement liés à la réalisation d'un tel mandat, la Commission souhaite effectuer un déplacement d'une seule journée;

IL EST RÉSOLU d'adresser une demande d'autorisation de déplacement à la Commission de l'Assemblée nationale afin de couvrir les dépenses encourues pour ce déplacement. Le comité directeur évalue l'ensemble des coûts du déplacement, incluant les coûts d'enregistrement et de transcription des séances, à 19 000 $, selon les prévisions annexées.

Il est également convenu qu'une copie de cette décision ainsi qu'une lettre de demande de déplacement soient transmises dans les plus brefs délais au président de l'Assemblée nationale.

La réunion est levée à 14 h 21.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

Le vice-président de la Commission,

Norbert Morin

LC/mg

Québec, le 7 avril 2011

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 21 avril 2011

Organiser les travaux de la Commission

QUÉBEC

Réunion du jeudi 21 avril 2011

Mandat : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M^me^ Malavoy (Taillon), présidente
M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M^me^ Louisette Cameron, secrétaire de la Commission

Le comité directeur se réunit à 14 h 14, au bureau 2.31 de l'hôtel du Parlement.

Une discussion s'engage sur le mandat d'initiative concernant le surpeuplement des logements au Nunavik.

M^me^ la présidente fait un rappel des différents éléments du dossier qui doivent être discutés.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le déplacement à Kuujjuaq se fera le vendredi 6 mai 2011.

Il est convenu de demander aux autorités en place à Kuujjuaq de nous proposer un programme qui devra tenir compte des éléments suivants :

- protocole d'accueil lors de l'arrivée à l'aéroport;
- échanges en français avec les différents intervenants (prévoir de l'interprétation simultanée vers le français lorsque nécessaire);
- visite des lieux représentatifs de la pétition pour une mise en situation;
- transport pour les déplacements;
- auditions formelles;
- salle pour les auditions.

Il est également convenu de prévoir un transport pour un aller-retour de l'hôtel du Parlement à l'aéroport pour l'ensemble des parlementaires et des fonctionnaires qui participeront au programme.

La secrétaire fera une vérification auprès du transporteur afin de savoir si ce dernier peut quitter Kuujjuaq un peu plus tard.

La réunion est levée à 14 h 34.

La secrétaire de la Commission,

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Marie Malavoy

Le vice-président de la Commission,

Norbert Morin

LC/mg

Québec, le 21 avril 2011

ANNEXE III

Rapport

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

RAPPORT

MAI 2011

COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

RAPPORT

MAI 2011

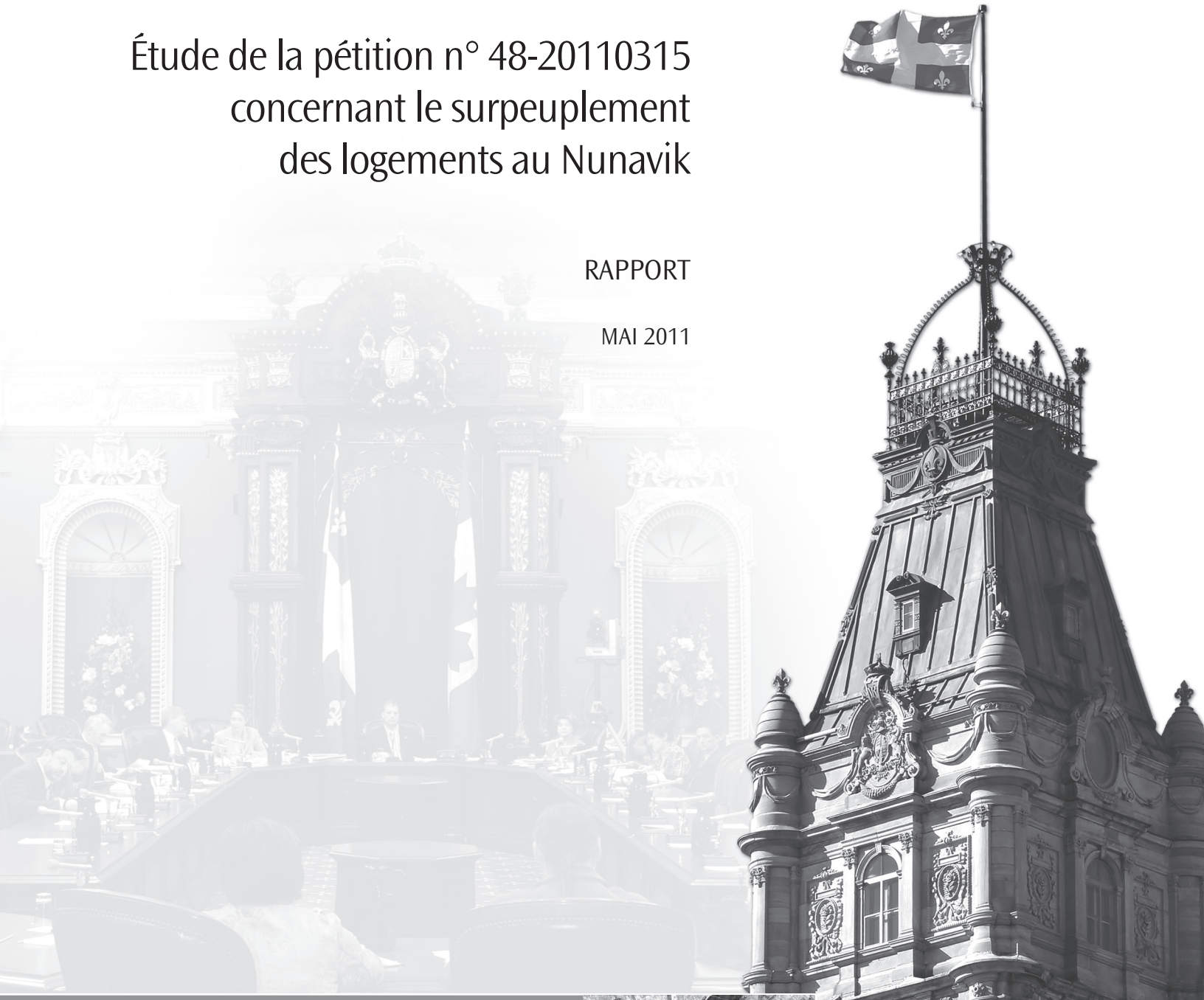

COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'aménagement du territoire, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, Mme Louisette Cameron, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cat@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-61933-8 (Imprimé)
ISBN: 978-2-550-61934-5 (PDF)
DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, mai 2011

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La présidente

M[me] Malavoy (Taillon)

Le vice-président

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

Les membres

M. Carrière (Chapleau)
M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
M. Diamond (Maskinongé)
M[me] Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire
M. Mamelonet (Gaspé)
M. Ratthé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation et de logement social
M[me] Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)
M. Tremblay (Masson)
M. Villeneuve (Berthier)

Autres députés ayant participé

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones
M. Ferland (Ungava), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement du Nord

Secrétaire de la Commission

M[me] Louisette Cameron

Agente de recherche

M[me] Julie Paradis

Technicienne en information

M[me] Danielle Simard

Agente de secrétariat

M[me] Maude Gaudreault

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **1**

AUDITIONS PUBLIQUES **1**

CONSTATS DES MEMBRES **2**

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **3**

ANNEXE

I. Liste des participants

INTRODUCTION

Le 9 mai 2011, la Commission de l'aménagement du territoire s'est déplacée à Kuujjuaq au Nunavik dans le cadre de l'étude de la pétition n^{o} 148-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik. La Commission s'est d'abord entretenue avec l'auteure de la pétition, madame Olivia Ikey Duncan. Elle a ensuite entendu en audition monsieur Joë Lance, représentant de la Société Makivik et de l'Administration régionale Kativik, monsieur Bobby Snowball, de l'Association des aînés du Nunavik, monsieur Paul Parsons, maire de Kuujjuaq et monsieur Watson A. Fournier, représentant de l'Office municipal d'habitation Kativik.

AUDITIONS PUBLIQUES

Tous les intervenants ont soutenu que les collectivités du Nunavik ont un besoin impératif de nouveaux logements. De fait, sur le plan statistique, on constate qu'il manque au moins 1 000 logements dans cette région. Considérant l'importante croissance démographique, cette pénurie ne peut que s'aggraver. En effet, la population de la région a crû de 12 % de 2001 à 2006, contre 4,3 % pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, le taux de natalité y est considérablement plus élevé qu'au sud. Les participants affirment que les logements annoncés par le gouvernement du Québec et la Société d'habitation du Québec ne permettent pas un rattrapage complet. Ils maintiennent unanimement qu'il faudra encore plus de résidences.

Pendant les auditions, on a soulevé, à de nombreuses reprises, que le surpeuplement des logements a d'importantes conséquences sur la vie des citoyens des 14 villages nordiques, notamment sur la santé et sur la qualité de vie. On remet en question le bien-être des enfants, trop souvent victimes impuissantes de cette pénurie. En ce sens, des témoins ont cité le rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de 2007[1]. Dans ce document, on expose clairement la situation et les risques pour les enfants. On y lit, notamment, que plus de la moitié des enfants vivent dans un milieu où la consommation abusive d'alcool et la violence sont le fait d'un ou de plusieurs membres d'une famille partageant le même toit.

Les présentations des participants font en outre ressortir la problématique des personnes vivant seules, souvent de jeunes adultes ou des aînés. En effet, selon un sondage présenté par l'Office municipal d'habitation Kativik, les résidences d'une ou de deux chambres à coucher destinées aux ménages restreints sont insuffisantes au Nunavik. À titre d'exemple, on rapporte que de jeunes Inuits qui vont étudier à l'extérieur de la région sont contraints, à leur retour, d'habiter chez leurs parents dans des

[1] *Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson,* avril 2007, 82 p. Nunavik : rapport, conclusions d'enquête et recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

conditions qui ne sont pas nécessairement optimales. En plus de manquer d'intimité, les jeunes adultes n'ont plus l'autonomie et la liberté qu'ils avaient acquises durant leurs études. Ils sont de nouveau dépendants de leurs parents, même s'il ont les moyens de vivre seuls. Il faudrait accorder un logement à ces personnes afin de leur permettre de briser le cercle vicieux des problèmes sociaux, de ne pas reproduire des expériences déplorables vécues dans leur jeunesse. Mais le système d'attribution de logements ne les favorise pas, ils doivent attendre très longtemps pour avoir leur propre domicile. Cette situation peut en mener certains à choisir de retourner plus au sud, où ils vivront dans de meilleures conditions. L'exode de nombreux jeunes adultes, éduqués et prêts à contribuer au développement social et économique de leur région, représente une véritable perte pour le Nunavik.

Différents participants mentionnent que la communauté inuite se sent traitée injustement. Ils font ressortir que, contrairement aux Premières Nations, les Cris et les Innus, par exemple, les Inuits paient des taxes et des impôts aux deux ordres de gouvernement. D'ailleurs, plusieurs considèrent que le gouvernement fédéral ne s'implique pas assez dans leur milieu et s'inquiètent de cette tendance. Les participants déplorent que les gens venus de l'extérieur pour travailler au Nunavik obtiennent des logements rapidement, alors que les Inuits s'entassent dans des maisons désuètes et exiguës. Ils demandent à être entendus et que des initiatives soient prises pour résoudre la crise du logement dans la région.

CONSTATS DES MEMBRES

Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire ont bien compris que les citoyens du Nunavik ont besoin de logements. Par ailleurs, ils sont conscients que le territoire inuit est occupé par des ménages diversifiés. Ils se questionnent néanmoins sur l'existence de solutions de rechange en matière d'habitation. Des programmes de subvention au logement ou d'accession à la propriété donneraient-ils des résultats? Les parlementaires considèrent que toutes les options devraient être étudiées. Ils sont sensibles au problème et sont convaincus qu'une combinaison de ces différentes formes d'aide permettrait d'atténuer la pénurie de logements au Nunavik.

En outre, les députés croient que l'attribution de logements aux jeunes adultes doit être revue et améliorée. Pour ce faire, différentes mesures pourraient être mises en place par les responsables du dossier. Ainsi, il serait possible, en guise d'exemple, de réserver un certain nombre de logements pour cette clientèle, d'offrir de grands logements en colocation et d'assouplir les critères d'admissibilité en prenant en compte leur réalité.

Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire constatent la grande impatience exprimée par les participants et les intervenants des organismes au sujet de la crise du logement au Nunavik. Ils relèvent leurs griefs et réalisent l'urgence d'agir dans ce domaine. En bref, « Nous, on veut des maisons », a dit monsieur Adamie Alaku. Les députés tiennent également compte du désengagement du gouvernement fédéral dans les plus récentes annonces de construction de logements sociaux au Nunavik.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

ATTENDU QUE :

- Une pétition a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec pour que celle-ci et le gouvernement du Québec agissent sans délai afin de résoudre la crise du logement au Nunavik;
- Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire sont particulièrement sensibles à ce problème, ils souhaitent que des solutions soient trouvées à court terme et reconnaissent l'urgence d'agir;
- Les jeunes Inuits sont particulièrement victimes de la pénurie de logements et méritent d'être écoutés et appuyés;
- La population s'impatiente, car le problème s'accroît alors que le gouvernement du Canada ne semble pas vouloir investir davantage.

La Commission de l'aménagement du territoire recommande au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec d'adopter un plan de rattrapage, afin d'améliorer les conditions d'habitation des Inuits.

La Commission recommande que des solutions complémentaires à la construction de logements sociaux soient étudiées par les instances responsables de cette question, afin d'offrir différentes options aux familles du Nunavik et, par le fait même, de libérer des logements pour les personnes les plus démunies.

La Commission recommande à l'Office municipal d'habitation Kativik et à la Société d'habitation du Québec de revoir le système d'attribution de logements pour que les jeunes adultes du Nunavik puissent avoir leur propre résidence, afin de continuer à contribuer au développement économique et social de la région du Nunavik tout en gardant leur autonomie.

La Commission presse le gouvernement du Canada de participer financièrement à la construction de logements sociaux sur le territoire du Nunavik, et ce, dès le présent exercice financier.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

ALAKU, Adamie, assistant au vice-président, développement des ressources Makivik

ANGNATUK, Charlie, aîné

ANGNATUK, May Louisa Munick, aîné

ANGNATUK, Peter, vice-président, Office municipal d'habitation Kativik (OMHK), maire de Tasiujaq

BOUCHER, Jean, directeur du service à la clientèle, OMHK

DORAIS, Charles, assistant au vice-président, développement économique Makivik

FOREST, Donne

FOURNIER, Watson A., directeur général, OMHK

GAGNÉ, Frédéric, directeur des travaux public, Administration régionale Kativik (ARK)

IKEY DUNCAN, Olivia, initiatrice de la pétition

LANCE, Joë, assistant directeur général, ARK

NASSAK, Mary, coordonnatrice de la formation, OMHK et conseillère régionale de Kangirsuk, ARK

NOVALINGA, Annie, gérante d'habitation, OMHK

PARSONS, Paul, conseiller régional de Kuujjuaq, ARK, maire de Kuujjuaq

PETERS, Johnny, vice-président, développement des ressources Makivik

SAUNDERS, Valle, aîné

SNOWBALL, Bobby, président, Association des Aînés du Nunavik

TUKKIAPIK, Suzie, coordonnatrice, Association des Aînés du Nunavik

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca